

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juillet 2018

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 351

présenté par

M. Ferrand, rapporteur au nom de la commission des lois, Mme Braun-Pivet et M. Fesneau

ARTICLE 13

À la dernière phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« la suite »,

les mots :

« les suites ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.